



La Voie du Qi Gong

Association déclarée N° 0783006318 régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : **La Voie du Qi Gong, Maison de quartier de Fin d'Oise**
25 avenue du Maréchal Gallieni
78700 Conflans-Sainte-Honorine

www.lavoieduqigong.fr / info@lavoieduqigong.fr / 06 95 68 36 40

Formulaire d'inscription 2026 – 2027

A retourner, complété et signé, avec le règlement à l'adresse ci-dessus

Reprise des cours le 7 septembre 2026

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. de contact : _____ E-mail : _____

☐ Première inscription ☐ Réinscription

Indiquez le(s) cours choisi(s) : jour et heure _____ enseignant _____
jour et heure _____ enseignant _____
jour et heure _____ enseignant _____

Les règlements sont à effectuer par chèque(s) à l'ordre de la Voie du Qi Gong. Possibilité de régler en 1, 2 ou 3 fois. Tous les chèques sont à remettre lors de l'inscription.

	1 fois Encaissement le 15/10	2 fois Encaissements les 15/10 et 15/01	3 fois Encaissements les 15/10, 15/01 et 15/04
Qi gong – inscription pour une personne : adhésion 20 € + cours 255 €	☐ 275 €	☐ 147,50 € ☐ 127,50 €	☐ 105 € ☐ 85 € ☐ 85 €
Qi gong – inscription pour un couple : adhésions 40 € + cours 255 € + cours 200 €	☐ 495 €	☐ 267,50 € ☐ 227,50 €	☐ 192 € ☐ 151,50 € ☐ 151,50 €
2 ^{ème} cours de Qi gong	☐ 100 €		

Souhaitez-vous une attestation de paiement ?

☐ Oui ☐ Non

.../...



- **L'inscription** est à retourner avec la totalité des chèques (qui seront encaissés selon les dates ci-dessus)
 - Par **courrier à l'adresse** suivante :

La Voie du Qi Gong, Maison de quartier de Fin d'Oise
25 avenue du Maréchal Gallieni
78700 Conflans-Sainte-Honorine
 - Au **forum des associations de Conflans-Sainte-Honorine le 5 septembre 2026**
 - Directement **aux professeurs**
- En adhérant à l'association La Voie du Qi Gong, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, mis à ma disposition au siège de l'association et sur son site internet.
- Le conseil d'administration de l'association peut être amené à procéder à des modifications dans le planning des cours en fonction du nombre d'inscriptions.
- **Droit à l'image** : dans le cadre de ses activités, l'association La Voie du Qi Gong peut être amenée à photographier ou filmer certaines manifestations (rassemblements, réunions, cours, stages, etc.). Ces photos ou films peuvent à l'occasion être exposés, projetés ou publiés dans des revues, journaux, dépliants d'information ou sur notre site internet.

☐ **J'accepte** ☐ **Je refuse**
- Le Qi Gong est une pratique douce, respectueuse du corps et accessible à tous, chacun avançant à son rythme. Aucun certificat médical n'est demandé.
En cas de fragilité ou souci de santé, vous pouvez demander conseil à votre médecin afin de pratiquer en toute sécurité.
L'association est couverte par une assurance responsabilité civile pour garantir le bon déroulement des activités.

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / ____

Signature de l'adhérent